



PAROISSE DE BULLE
LA GRUYÈRE

Assemblée Paroisse du mardi 16 mai 2017

19h37 – 21h58

Présents :

Présidente : Gwennaëlle Ducry-Rey
Conseillers : Mark Stalder, Raphaël Bär, Benoît Yogo, Cédric Castella
Conseillères : Annette Granier, Leyla Glauser
Ministres : Gérard Stauffer, Emmanuel de Calonne
Caissier : Corinne Valley
Secrétaire : Caroline Bisig-Charrière

SUJET	DESCRIPTION
Ouverture de l'Assemblée	<p>Mme Gwennaëlle Ducry-Rey souhaite la bienvenue à tous les paroissiens présents.</p> <p>Excusés : Monsieur et Madame Aguet, Mme Karin Pralong, Mme Claudine Sottas</p> <p>L'Assemblée de Paroisse a été convoquée en respectant l'art. 74 de règlement de l'Eglise Evangélique réformée du canton de Fribourg. L'ordre du jour a été publié dans la feuille officielle du canton de Fribourg, dans le Trait d'Union ainsi que sur le site de la paroisse.</p> <p>Aucune remarque n'a été formulée sur l'ordre du jour de l'assemblée de Paroisse.</p> <p>Nous avons 32 personnes présentes qui ont le droit de vote, dont la moitié + 1, soit 17 personnes, constitue la majorité requise.</p>
1) Méditation	<p>Le Pasteur Emmanuel de Calonne partage deux versets d'Exode 5. Alors que Dieu a envoyé Moïse pour libérer son peuple, il rencontre de l'opposition de la part du pharaon. Il s'adresse au Seigneur et lui dit ceci : « Seigneur pourquoi as-tu fait du mal à ce peuple ? Est-ce pour cela que tu m'as envoyé ? Depuis que je suis allé trouver Pharaon pour parler en ton nom, il fait du mal à ce peuple et tu n'as pas du tout délivré ton peuple ». Dieu envoie Moïse pour libérer le peuple des hébreux mais Pharaon rend les choses bien plus difficiles pour eux. Lorsque le Pasteur de Calonne lit ce texte, il a l'impression que la Paroisse se trouve dans la même situation: plus nous voulons accomplir l'œuvre de Dieu, plus nous écoutons sa parole, plus nous voulons suivre ses voies, plus nous entrons dans le combat et plus nous rencontrons de difficultés, des murs, des obstacles. Cela peut donner envie à chacun de baisser les bras et c'est là que commence un chemin de foi pour Moïse. Il va comprendre, et c'est pour nous un enseignement, que le plan de Dieu pour son peuple est bien différent de sa compréhension de la façon dont les choses devraient se passer. Son timing est différent du nôtre. Moïse commence donc à apprendre ce qu'est la confiance. Cette confiance naît d'une relation/d'une interaction avec Dieu. Au verset 22, Moïse crie : « Oh Seigneur ! ». Souvent dans l'ancien Testament, on invoque Dieu comme Yahwé, Celui qui Est. Mais ici Dieu ne s'adresse pas à Yahwé mais il s'adresse à Adonaï, son Seigneur. Entre-temps, Dieu lui est devenu plus personnel et intime. Il connaît le caractère profond de Dieu, il est capable de lui faire confiance, même</p>

	<p>si les voies de Dieu ne sont pas ses voies. Cette foi qui est fondée sur une relation de proximité sera plus forte que toutes les circonstances. Notre vie est également un chemin de foi. Parfois, nous sommes tentés de croire qu'avec Dieu, c'est pire. Même tenté de croire que nous aurions pu faire mieux que lui ou sans lui. La foi, c'est résister à cette tentation en continuant à regarder vers Dieu, les yeux fixés sur Jésus, malgré les circonstances, en lui partageant ce que nous avons sur le cœur et à lui faire confiance. Il nous invite à approfondir notre relation, notre intimité avec lui, notre connaissance de sa personne et de son amour. Comme Moïse, nous verrons que Dieu ne nous laisse pas tomber.</p> <p>Ces mots sont suivis de la prière.</p>
<p>2) Nomination des scrutateurs</p>	<p>Mme Nordberg et Mme Steffen Loup s'annoncent comme scrutatrices pour la soirée.</p>
<p>3) Approbation du procès-verbal du dimanche 27.11.2016</p>	<p>Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du dimanche 27 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.</p> <p>Dans le futur, le procès-verbal ne sera ni lu, ni proposé d'être lu durant les prochaines assemblées de paroisse.</p>
<p>4) Vie de la paroisse a) rapports, activités 2016</p>	<p>Mme Ducry-Rey a demandé à Mme Nordberg, l'ancienne présidente de Paroisse d'établir le rapport d'activités de l'année écoulée ainsi que de le lire.</p> <p>Mme Nordberg donne sa ligne directrice pour son rapport annuel, qui est : « avancer en eau profonde mais savoir que Dieu tient tout dans sa main ».</p> <p>Il est possible de dire que l'année 2016 a été l'occasion de continuer à bâtir l'Eglise de Dieu et d'édifier chacun. Cela a signifié faire face à plusieurs défis, ce qui n'a été possible qu'avec la certitude de la présence de Dieu avec nous. Cette foi a soutenu beaucoup de paroissiens durant cette année au travers des activités diverses : entre autre les petits groupes de maison qui se fortifient avec le projet d'utiliser en 2017 le calendrier de la FEPS comme ligne directrice. Un pari déjà engagé en 2015 fut de mettre à disposition le temple pour les cultes télévisés, suite à la demande de l'église cantonale. 5 cultes, portés par 5 paroisses ou ministère cantonal ont apporté la surprise et la joie d'accueillir une variété d'expressions de foi. Un merci particulier à notre concierge-sacristain Christian Paccaud pour sa disponibilité lors de ces 5 week-ends : nous avons entendu dire que les petites attentions pour les pauses ont été très appréciées par les équipes de tournage.</p> <p>Le Conseil de Paroisse fut aussi appelé à mettre sa foi en action en fin d'hiver pour trouver un(e) remplaçante à Mme Monney-Rasconi, qui a dû renoncer à son poste entre autre pour des questions de santé, et de nouveau durant l'automne lorsqu'il s'est agi de trouver deux nouveaux collaborateurs dont une nouvelle secrétaire, de manière rapide et non prévue, Mme Schell ayant démissionné pour cause de santé. Le Conseil de Paroisse veut encore les remercier pour le temps que Mmes Monney-Rasconi et Schell ont mis à disposition de la paroisse et le cœur qu'elles ont apporté à leur travail.</p> <p>Nous avons déjà pu accueillir Mme Corinne Valley lors de l'assemblée d'automne, durant laquelle elle a présenté le budget 2017, et nous nous réjouissons de pouvoir continuer notre collaboration avec elle.</p> <p>Le Conseil de Paroisse a le plaisir de présenter officiellement Mme Caroline Bisig-Charrière qui a commencé officiellement au 1^{er} décembre 2016. Il lui souhaite du plaisir et la remercie déjà pour sa disponibilité.</p> <p>Enfin, ce que le Conseil de Paroisse savait déjà dès son entrée en fonction, M. Papaux a annoncé sa démission pour le courant du 1^{er} trimestre 2017, ayant reçu l'autorisation de continuer sa formation pastorale et donc de commencer son stage pastoral début mars 2017. Cela a amené le Conseil de Paroisse à « partir à</p>

la recherche » d'un(e) remplaçant(e) pour le poste d'animation jeunesse pour le début 2017.

Autre sujet de louange : le pasteur Emmanuel de Calonne a vu son mandat pastoral renouvelé lors de l'assemblée de paroisse d'automne.

Enfin la fin 2016 a aussi été la fin du mandat du Conseil de Paroisse en place depuis juin 2013, et cela selon la nouvelle organisation qui a suivi la révision du règlement ecclésiastique : cela a été source de profonds changements dans sa composition, au vu du nombre de membres sortants.

Mme Nordberg souhaite enfin remercier chacune des personnes qui ont permis la vie de la paroisse quel que soit son degré d'engagement, c'est-à-dire remercier tout le monde !!! Et surtout elle veut remercier Dieu pour la fidélité de sa présence dans notre paroisse.

Le Pasteur Gérard Stauffer fait lecture de son rapport annuel 2016. il sera plus bref que d'habitude. **Les moments forts de cette année pastorale** auront été :

- **Formation continue personnelle** : le Pasteur a suivi en juin une formation en 2 temps intitulée **Construire judicieusement des projets** organisée par l'Office protestante de formation. Ce fut très intéressant car il a vécu en parallèle la mise sur pied du projet *Semaine et Exposition Chemin de la Passion* qui fit office d'exercice pratique.

- **Œcuménisme**. La vie œcuménique n'a pas été facile, en particulier à cause du changement des personnes en charge de ce chapitre du côté catholique. La COCO a organisé 2 conférences mais va repenser sa mission.

La mise sur pied de la *Semaine Chemin de la Passion* a pris beaucoup d'énergie et de temps mais cette fois-ci pas du tout en vain.

- Un autre projet qui a pris du temps fut **la mise en œuvre du jubilé de la Réforme** ici en Gruyère. Voir le programme présenté lors l'AP de novembre 2016.

- **La paroisse dans la vie publique bulloise.**

En septembre dernier, nous avons été invités à participer à la manifestation **Bulle Portes Ouvertes** en ouvrant notre Temple et en y organisant 2 concerts et 3 visites guidées. Le pasteur Stauffer a été très heureux de cette participation à une activité culturelle locale promue par la Jeune Chambre Economique gruyérienne.

Le pasteur a participé **au 1^{er} forum d'entraide gruyérien** dans la cour du château de Bulle. Ce fut l'occasion de faire connaissance avec de nombreuses associations caritatives du district.

Il y a aussi eu l'invitation par le rédacteur en chef de **la Gruyère d'écrire l'article de Noël**, paru en première page le 24 décembre.

- **Formation d'adultes** :
 - la série Goûter Dieu, intitulée *Goûter Dieu dans l'épreuve* a connu une belle participation de 27 personnes de janvier à juin. L'année d'avant avec le thème du Saint Esprit, nous étions 25. Il observe que cette offre semble répondre à un besoin ou à des attentes.
 - le voyage paroissial sur les traces de Nicolas de Flue a été annulé faute d'intérêt.
- Le pasteur Stauffer se réjouit d'observer, à moins que ce ne soit qu'une impression vu qu'il ne tient pas de comptabilité en la matière, que la fréquentation des cultes du dimanche se porte bien, même très bien et que la mise en place d'une nouvelle dynamique musicale semble n'être pas étrangère à cela.

Le Pasteur Emmanuel de Calonne est plus tourné vers l'avenir que par le passé, c'est la raison pour laquelle il a plus de difficultés de mettre en forme un rapport annuel. Il est tout de même important de dire ce pour quoi il est reconnaissant.

- **Culte du Jubilé**, selon le Pasteur de Calonne, il est important de penser et de cultiver le lien inter-protestant. Ce fut une réussite même si il aurait

préférée que l'aula du CO soit plus remplie que ce qu'elle a été effectivement.

- **La fête de paroisse**, avec env. 100 participants, fut un moment important et permet de cultiver le lien entre les paroissiens, de faire se rencontrer les personnes entre elle.
- **Le Culte télévisé** de janvier a demandé beaucoup d'investissement, de travail mais ce fut une occasion pour une belle collaboration avec plusieurs paroissiens et la RTS. C'est un très bon souvenir, une expérience très enrichissante, passionnante. Suite à ce culte, des courriers ont été envoyés de plusieurs régions de la Suisse avec un écho très positif.
- Point négatif de l'année écoulée, ce fut pour le Pasteur de Calonne un creveu-cœur car **le cours Alpha** n'a pas pu avoir lieu, faute de participants. Il constate que c'est difficile d'inviter des personnes à participer à ce genre d'activités. Le pasteur de Calonne remercie ceux et celles qui font partie de l'équipe d'animation du cours Alpha et qui ont décidé d'arrêter. Le pasteur de Calonne les remercie pour leur engagement exigeant et fidèle : Hélène Kovacs, Marcel Aguet et Josiane Brugger. Cela montre que dans plusieurs activités, la paroisse a besoin d'un renouvellement et que ce n'est pas toujours très évident.
- **La jeunesse**, tout se passe bien. Belle collaboration aux ateliers d'automne avec les Scouts des Flambeaux d'évangile, ainsi toujours avec la participation d'enfants réfugiés.
- **Groupe de maison**, une bonne dynamique. Malheureusement un groupe a dû s'arrêter à Sorens, mais un autre groupe a été mis sur pied à Bulle. Le pasteur encourage tout le monde à faire de la publicité pour ces activités ainsi que d'y participer.
- Le pasteur de Calonne remercie les paroissiens pour sa réélection en novembre dernier.
- Le pasteur de Calonne fait un petit rapport concernant le Synode :
 - Les délégués au Synode ont voté l'extension de la catéchèse à l'école enfantine, suite à la phase pilote de ces dernières années. Le Synode a donc décidé d'introduire partout une catéchèse à l'école enfantine en collaboration avec l'Eglise catholique de façon progressive pendant 5 ans et en tenant compte de la situation des paroisses organisatrices. La formation sera dispensée par le service de formation de l'Eglise réformée cantonale et le service catholique de la catéchèse. Le caractère œcuménique tient au fait que les enfants sont encore trop jeunes pour saisir les finesses de la différence entre les deux confessions et que les deux confessions ont les mêmes positions sur les thèmes généraux de la spiritualité chrétienne.
 - En mai, les comptes ont été consultés et la caisse Synodal a obtenu un excédent de CHF 136'000.00.
 - Mise sur pied d'un service d'aumônerie dans le centre fédéral de la Gouglera pour les requérants d'asile. Les deux grandes églises entendent collaborer pour instaurer un service d'aumônerie œcuménique et interreligieux.
 - Depuis novembre 2016, le Synode a travaillé et adopté la 1^{ère} partie des lignes directrices sur les procédures d'élection, d'engagement, d'agrégation et de consécration des ministres. Son but est de promouvoir des démarches harmonisées et juridiquement correctes en matière d'engagement des pasteurs et des diacres. Ce document laissera une latitude individuelle aux paroisses.
La 2^{ème} partie est en cours d'étude et elle concerne plutôt les directives sur les rapports des services des ministres

<p>c) nouvelles employées dans la paroisse</p>	<p>b) Mme Ducry-Rey profite de remercier tous les employé(e)s de la paroisse en les nommant chacun/e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérard Stauffer • Christian Paccaud • Maya Rossel • Cathy Ruffieux. • Christel Woestelandt-Walch • Brigitte Martinet • Evelyne Buhlmann • Emmanuel de Calonne • Eugen Steffen • Karin Pralong • Ivete Stauffer • Bernard Meylan • Theo Hasler <p>ainsi que les ancien(ne)s employé(e)s de la paroisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carine Rasconi, ancienne comptable • Carine Schell, ancienne secrétaire • Patricia Mossu, ancienne secrétaire remplaçante, prise des PV au CP et à l'AP • Lucile Nordberg, secrétaire par intérim d'août à décembre 2016 • Ludovic Papaux, animateur jeunesse <p>Mme Ducry-Rey souhaite la bienvenue aux nouvelles employées de la Paroisse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Corinne Valley, comptable • Caroline Bisig-Charrière, secrétaire • Dorianne Jeanneret, animatrice jeunesse. <p>La présidente remercie également tous les bénévoles 2016 (liste affichée en Power Point) et profite de ce moment pour mentionner que la paroisse cherche toujours des bénévoles pour les diverses activités proposées. Elle remercie également une des personnes les plus importantes, DIEU, d'être parmi nous ainsi que tous les paroissiens sans lesquels aucune activité ne serait possible dans la Paroisse.</p> <p>Un grand merci aux anciens conseillers de Paroisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lucile Nordberg • François Duruz • Rebecca Delacour • Annette Granier • Gwennaëlle Ducry-Rey • Ulrich Aellen • Eric Fookes
<p>b) présentation des membres du CP</p>	<p>Bienvenue au nouveau Conseil de Paroisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mark Stalder, contrôleur de gestion, divorcé, papa de 4 enfants. Dicastère des finances et de la commission d'orgue. • Raphaël Bär, né au Locle, a habité à Neuchâtel, Lausanne. Père de 4 enfants. En Gruyère depuis 7 ans. • Annette Granier, retraitée, française. Vie en Gruyère depuis 2014 • Gwennaëlle Ducry-Rey, maman d'un enfant de 2 ans, technicienne en salle d'opération à 60 % à Riaz. Repris la présidence et l'œcuménisme. • Benoît Yogo, vit à Bulle. Père de 2 enfants. Travaille à la commune de Bulle comme collaborateur technique. Dicastère Bâtiment, travaux, téléphonie • Leyla Glauser, 21 ans, célibataire sans enfant. Formation d'esthéticienne,

	<p>reprend un nouvel apprentissage dans la vente en août de cette année. Dicastère de l'enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cédric Castella, physiothérapeute, mariée, 3 enfants, 5 petits-enfants. S'occupe du chœur de la paroisse. Dicastère informatique, communication, jeunesse. Envie d'avoir une paroisse sans fossé générationnel, une communauté donnant une place de manière continue à chacun, des plus jeunes jusqu'aux aînés. <p>Il est indiqué aux paroissiens que le nouvel organigramme de la Paroisse peut être consulté à la sortie et sera affiché prochainement.</p>
<p>5) Election supplémentaire comme délégué synodal</p>	<p>Selon l'art. 76 du règlement de l'Eglise Evangélique réformée du canton de Fribourg, l'Assemblée de Paroisse remplit les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle élit les membres du Conseil de paroisse, les délégué(e)s au Synode, la Commission de Révisions des comptes et le Bureau de l'Assemblée. <p>Mme Nordberg désire être déléguée au Synode En quelques mots, Mme Nordberg donne ses raisons d'être nommée déléguée du Synode :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une part, il manque un délégué mais ce n'est pas la raison principale, suite au départ de M. Luc Genin. Mme Nordberg a déjà été, en tant que Présidente de la Paroisse, membre du Synode, elle aimerait ainsi continuer et apporter une voix des parties un peu plus évangélique de l'Eglise réformée évangélique de Fribourg. En outre, elle trouve également intéressant de constater comment vit l'Eglise cantonale. <p>Aucune question n'est posée à Mme Nordberg et elle est remerciée par les paroissiens d'être volontaire comme déléguée au Synode.</p> <p>Mme Nordberg est élue tacitement étant donné qu'elle est seule à se présenter pour le poste. Elle est donc élue jusqu'à la fin du mandat, soit la fin décembre de cette année. L'assemblée de Paroisse d'automne devra élire de nouveaux délégués au Synode car plusieurs personnes ne désirent plus se représenter à ce poste. Mme Ducry-Rey profite de lancer un appel à toute nouvelle personne intéressée au poste de Délégué synodal.</p>
<p>6) Comptes 2016 :</p> <p>a) Présentation.</p>	<p>Mme Corinne Valley présente les comptes 2016 disponibles auprès du secrétariat depuis le 1^{er} mai 2017. Ils se présentent en 3 colonnes, comptes 2015, budget 2016 et comptes 2016.</p> <p>CHARGES Nous arrivons à une charge de CHF 1'055'557.41</p> <p>CHF 136'468.31 administration CHF 164'329.37 immeuble CHF 414'986.26 ministères CHF 124'449.92 activités paroissiales CHF 13'105.35 Journal paroissial CHF 26'300.00 Partage externe CHF 145'307.00 Eglise cantonale CHF 261.20 Frais et intérêts CHF 30'350.00 Amortissements</p>

Administration

Frais de personnel

Traitements et charges sociales comprennent une différence par rapport au budget car ce compte est en relation avec le compte prestations de tiers suite à au départ de Mme Rasconi, qui travaillait en mandat pour la paroisse par rapport à l'engagement de Mme Valley, qui est employée de la paroisse. Le salaire de Mme Rasconi ne se trouvait pas dans le compte Traitement et charges sociales mais dans prestations de tiers d'où la différence de montant.

Indemnités CP et Synode

En légère baisse mais Mme Valley rappelle que les indemnités Synode sont une fausse charge car ces indemnités sont rémunérés par le Synode lors des présences de nos délégués.

Immeubles

Frais d'exploitation

Augmentation suite à une charge de chauffage. Le montant pour l'entretien est plus élevé que prévu, suite à une panne de l'humidificateur ainsi que des frais de déneigement, qui n'avaient jusqu'à présent pas été mentionnés dans le budget.

Ministères

Le montant correspond à celui de 2015 mais très en dessous du budget 2016. Lors de l'établissement du budget, on estime le salaire pour les catéchètes car nous ne connaissons pas encore les horaires prévus d'où la différence entre le budget les comptes 2016.

Activités paroissiales

Frais de personnel

Mme Valley précise que le CP a décidé de verser une indemnité rétroactive sur 2014 et 2015 à M. Papaux. Malgré ce versement, le budget prévu n'est pas dépassé.

Frais d'animations

En dessous du budget prévu, cela est dû aux activités qui n'ont malheureusement pas pu avoir lieu faute de participants

Partage externe

Contributions

Importante différence pour la contribution à évangélisation & entraide suite à un versement effectué à la fin 2015 pour 2016 (n'a pas été mis en transitoire) d'où les 15'800 et non pas 31'600.00. Petite erreur comptable.

Eglise cantonale

Cette charge de CHF 145'307.00 est lié aux impôts reçus l'année précédente.

PRODUITS

Le montant des produits s'élève à CHF 1'228'377.82

CHF 1'151'852.53 Impôts

CHF 5'290.03 Administration

CHF 48'474.18 Immeubles

CHF 13'470.75 Ministères

CHF 7'533.48 Activités paroissiales

CHF 1'756.85 Intérêts des capitaux

Impôts

Produits bruts impôts

Le poste « Impôts exercices antérieures » comprend un montant qui ne peut pas être fixé d'année en année. Cette position concerne des paroissiens qui n'ont pas payé d'impôt donc en attente et il est possible que l'on reçoive un montant mais sans garanti. Ce sont des rentrées imprévisibles et nous avons eu la chance les deux dernières années que le montant reçu s'élève à env. CHF 200'000.00 mais il pourrait être moins élevé comme par exemple en 2013, soit à CHF 23'000.00.

	<p><u>Administration</u> Ce compte comprend les dons reçus. En 2016, nous avons reçu un don de CHF 5'000.00 d'une personne.</p> <p><u>Ministères</u> <u>Ristournes enseignement CO</u> Ce montant fluctue en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures données par le pasteur Stauffer.</p> <p><u>Intérêts des capitaux</u> Montant plus faible suite à la vente d'un titre afin d'obtenir des liquidités pour la rénovation du Temple. Suite à une demande, Mme Valley a indiqué le montant des collectes pour 2016, soit un montant de CHF 20'352.58. Ce compte termine à CHF 0.00 en fin d'année. Ce montant est reversé soit à l'aide social en interne ou à des associations caritatives extérieures. Nous avons donc un excédent de CHF 172'820.41</p> <p>b) Questions</p> <p>M. Audermars demande si le chauffage à distance est plus cher que le chauffage précédent. Est-ce que l'augmentation du chauffage vient de cela ou est-ce un autre problème ? Mme Valley n'a à ce jour pas fait de recherche spécifique mais cette augmentation a certainement un lien suite au changement entre le mazout et le chauffage à distance. M. Yogo informe les paroissiens que suite à diverses factures reçues pour le chauffage, il a été constaté une augmentation d'environ 60 % pour la maison de paroisse. Un problème a déjà été constaté avec les fenêtres de la Maison de Paroisse, forte baisse d'énergie. Un projet est actuellement en cours pour changer ces fenêtres afin de diminuer cette perte d'énergie. Un expert a été mandaté afin de vérifier l'enveloppe du bâtiment. Mme Valley précise que le montant de CHF 7'000.00 des comptes ne dépasse pas le budget prévu, donc une augmentation avait déjà été prévue lors de l'établissement du budget. M. Brandt propose de faire un test avec un infra-rouge afin de constater la perte d'énergie, car il n'y a peut-être pas seulement les fenêtres mais également la toiture, qui n'est apparemment pas isolée. M. Yogo répond qu'un expert a été convoqué afin de contrôler les points thermiques et les points faibles du bâtiment afin de définir une solution à ce problème. Mme de Calonne propose de mettre des panneaux solaires sur le toit, qui pourrait être amorti sur le long terme.</p> <p>c) Rapport de la Commission de révision des comptes</p> <p>M. Widmer lit le rapport des réviseurs des comptes 2016.</p> <p>Mme Chantal Steffen-Loup présente les comptes 2016 du service d'entraide :</p>
--	---

Achat bons Migros et Aldi	2500.00
Paiements divers (factures)	21416.30
Frais de bureau (mobiles + timbres)	169.00
Frais CCP	<u>23.35</u>
Total dépenses	24108.65
Contribution paroisse	10000.00
Remboursement sur avance	850.00
Collectes	9756.05
Versement de div. associations (aides de fondations)	4000.00
Avance de la Paroisse	900.00
	-
	-
Total recettes	25506.05
Différence	1397.40
Caisse	454.45
CCP	<u>7464.05</u>
Total	7918.50

La paroisse a avancé un montant de CHF 900.00 suite un manque de liquidités et à un non accès au CCP du compte du service de l'entraide. Ce montant sera remboursé à la Paroisse dans les prochains jours.

Toutes les factures ont été contrôlées, le fond d'entraide est très bien tenu par Mme Granier et Mme Vionnet.

Elle conseille donc à l'AP d'approuver les comptes 2016

d) Approbation et décharge

Les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité moins une abstention.

M. Stalder prend la parole afin de préciser qu'il y a eu une proposition des réviseurs dont le CP a tenu compte. La proposition de répartition des comptes est donc présentée à l'AP :

M. Stalder rappelle le règlement de répartition de recettes.

Excédent de
 CHF 2'820.41 Fortune
 CHF 80'000.00 Réserves
 CHF 22'000.00 Fond de la Paroisse
CHF 68'000.00 Dons à répartir
 CHF 172'820.41

Répartition fond à l'interne	
Informatique	2'500.00
Fenêtres	10'000.00
Fond d'urgences CP	9'500.00
	<u>22'000.00</u>

Dons à répartir à l'externe	
DM	10'000.00
ACO	20'000.00

Fond de solidarité des pasteurs	20'000.00
Table couvre-toi	8'000.00
La Tuile	4'000.00
Lisanga	2'000.00
Soupirail	2'000.00
Groupe interreligieux de la Gruyère	1'000.00
Dons à M. Meylan	1'000.00
Total	68'000.00

Questions

M. Brandt suggère des travaux à faire. Les escaliers qui mènent à l'orgue devraient être refait et au vu de la bonne situation de la Paroisse. M. Brandt désire mettre au programme la remise en ordre de ces escaliers. Ces escaliers sont d'origine et les marches sont usées. Une solution serait de remplacer les marches en y mettant un antidérapant ainsi on aurait une sécurité de plus.

M. Duruz désire préciser pourquoi les escaliers n'ont pas été refaits lors de la rénovation du Temple car il était sous un mandat de permis de construire et en rénovant les escaliers, cela aurait été hors norme. Une largeur de 95 cm devait être prévue pour les escaliers si l'on désirait les refaire mais cela n'était pas possible car le module de chauffage, ventilation ne pouvait être modifié. Pour cette raison, la modification des escaliers n'avait pas été mise au budget. En effectuant une amélioration des marches sans changer la structure, il n'y a pas de problème.

M. Meylan précise que le plus grand problème avec les marches, ce n'est pas la montée mais la descente.

Mme Auguet-Rochat demande en quoi consiste le Fond de solidarité pour les pasteurs ?

Le pasteur Stauffer explique que c'est un fond qui rassemble des dons pour compléter le salaire des pasteurs qui travaillent dans des cantons comme NE ou GE, dans lesquels ils sont sous-payés.

M. Yogo profite de lancer un appel aux gens en vue de mettre en place une petite commission pour les futures réparations.

M. Rossel demande si le CP, s'est bien renseigné et « Table couvre-toi » a vraiment besoin de ces fonds. Il trouve le montant un peu trop élevé et peut-être que cette association n'a pas besoin d'autant de liquidités. Il serait donc important de les contacter avant de leur faire un pareil don.

Pasteur Stauffer remercie M. Rossel de sa remarque. Il conseille à l'assemblée de paroisse d'accepter la répartition des dons proposée par le CP avec une réserve pour « Table couvre-toi ».

La présidente propose donc d'approuver la répartition des dons avec une réserve pour « Table couvre-toi » qui serait remplacé par l'AFAG.

L'Assemblée accepte à l'unanimité cette répartition des bénéfiques avec la réserve.

M. Brandt remercie, au nom du groupe Interreligieux, l'AP pour son don et le nouveau conseil.

7. Informations

M. Pralong remercie le nouveau CP pour son engagement. La feuille d'information transmise aux paroissiens concernant les séances du CP (décisions prises, sujets discutés, etc..) est très appréciée.

Mme Rossel informe les paroissiens que les marches reprennent le 17 mai 2017. Cette année, ces marches seront organisées différemment, c'est-à-dire une fois le mercredi et une fois le jeudi ainsi que deux samedis après-midi. Mme Rossel transmettra prochainement les dates exactes avec les lieux de sortie.

Mme Rossel donne quelques informations à l'AP sur le catéchisme à l'école primaire. Il y a 5 catéchètes pour la Gruyère (soit 22 groupes) avec 147 enfants. Depuis ces débuts en 2002, il y a eu beaucoup de changements. Auparavant, il y avait une équipe cantonale qui se rencontrait une fois par année, choisissait trois thèmes pour toute l'année scolaire et leur fournissait le matériel. Depuis 2-3 ans, les catéchètes travaillent comme des enseignants, elles travaillent avec un plan d'étude et reçoivent une série d'objectifs à atteindre et s'organisent elles-mêmes. Dans cette tâche, elles sont soutenues par le Pasteur de Calonne.

Suite à la mise sur pied du catéchisme à l'école enfantine, il y a quelques petites difficultés pour l'organiser dans tous les cercles scolaires. La difficulté pour l'organisation se trouve plus du côté catholique que chez nous car il faut trouver des personnes prêtes à s'engager pour donner le catéchisme. Le catéchisme continue dans les 6 cercles scolaires prototypes mais est en attente dans les autres cercles scolaires. Ces cours doivent être donnés par deux personnes, une catéchète catholique et une protestante, qui doivent avoir suivi une formation spécifique pour les écoles enfantines. Les cours donnés aux écoles enfantines sont œcuméniques, 5 fois dans l'année.

M. Meylan s'exprime sur le don reçu de CHF 1'000.00. Depuis 2009, la paroisse a la chance de posséder un très bel orgue. Depuis quelques temps déjà, il avait envie d'enregistrer un CD d'œuvres conçues pour cet instrument. Suite à la Fête de la Réforme, cette année et en 2019, les 10 ans de l'orgue, M. Meylan trouvait important de mettre en avant l'orgue de la Paroisse. L'enregistrement aura lieu fin septembre, début octobre. Le fil rouge sera les premiers compositeurs de la musique réformée.

M. Meylan profite d'informer les Paroissiens des différents concerts qui débutent ce dimanche au Temple.

Prochains projets, dans l'Eglise y a-t-il des jeunes et des moins jeunes ? Suite à la lecture du psaume 79, verset 13, la présidente demande : Où se trouve notre Paroisse sur le thème intergénérationnel ?

Leyla Glauser parle du projet de garderie pendant le culte. Le Pasteur Stauffer, le Pasteur de Calonne ainsi qu'elle-même ont pris le temps d'en discuter. Ils ont réfléchi à plusieurs propositions. L'une d'entre elles serait d'aménager un espace au fond du temple et si besoin d'enlever la dernière rangée de chaises. Il n'y aurait bien sûr pas de jouets bruyants car le but n'est pas de perturber le culte. Ce serait une bonne chose pour les enfants de se sentir inclus durant le culte, de savoir qu'ils ont aussi leur place parmi les paroissiens, de s'habituer à venir aux cultes, à entendre parler de Dieu dès leur plus jeune âge. Même petits, les enfants ont une oreille attentive à ce qu'il se passe autour d'eux. Le but est également de montrer aux familles et à leurs enfants qu'ils sont les bienvenus. Une personne sera responsable afin d'avoir un œil sur eux mais elle pourrait profiter du culte, ce qui serait un avantage.

Mme Glauser précise que ceci n'est qu'un projet.

Mme Buhlmann trouve l'intergénérationnel très important dans une paroisse. Elle est convaincue que les anciens ne sont pas les chrétiens d'hier, que les enfants ne sont pas les chrétiens de demain mais que nous sommes tous les chrétiens d'aujourd'hui. Elle trouve bonne l'idée d'introduire les enfants mais le message transmis doit être adapté aux enfants. La solution de l'école du dimanche a été positive pour elle et ses enfants, car ils pouvaient se ressourcer chacun séparément. C'est un thème important qui demande une grande réflexion afin de

trouver la solution adéquate à tous les groupes d'âge afin d'aider les enfants à comprendre le message qui leur est adressé.

Mme Martinet demande à quoi servirait alors le local derrière l'orgue, prévu pour les enfants. Elle pense également que certains messages ne sont pas toujours appropriés pour les enfants.

M. Meylan a pu constater de temps en temps une grande animation dans la salle derrière l'orgue, d'où une crainte de déranger les fidèles en ayant les enfants au fond du Temple.

Mme Houriet propose de mettre en place des moments/temps de louange pour les enfants. Les enfants peuvent écouter très attentivement des moments mais peut-être pas tout un culte.

M. Houriet témoigne que les enfants peuvent être occupés à une autre activité, tout en écoutant autour d'eux.

M. Castella précise qu'en intégrant les enfants, on intégrera aussi les parents. Il est donc très important de trouver une solution adéquate afin que chacun se sente le bienvenu, afin que nous ayons une communauté qui réunisse toutes les tranches d'âge.

Le pasteur Stauffer ajoute que le projet présenté par Mme Glauser, a été pensé pour les tous petits enfants et non pas en remplacement à l'école du dimanche. Afin qu'un enfant prenne goût à l'église, il doit y être invité tout petit en découvrant l'ambiance, l'esprit apporté et que ce moment n'est pas comme le reste de la semaine. La problématique soulevée par Mme Buhlmann est réelle mais demande des ressources humaines plus importantes. Une école du dimanche par tranches d'âge doit être notre objectif pour le futur.

M. Paccaud est très sensible à cette problématique qui a concerné ses enfants. Il est important d'intégrer les enfants dans le discours transmis, en leur offrant une place de dialogue afin qu'ils se sentent directement impliqués.

Mme Buhlmann rappelle également que malheureusement les jeunes ne participent pas non plus au culte. Il est important de responsabiliser les jeunes et cela commence déjà avec les tous petits.

M. Castella évoque la possibilité d'intégrer les enfants en les impliquant dans l'animation du culte.

D'autres informations et projets

M. Castella désire développer le site internet, surtout la page d'accueil. Mise en place d'un mur de prière, d'effectuer des dons en ligne, etc.

Mme Granier donne des nouvelles de deux groupes de son dicastère :

- le **groupe pour les réfugiés** est très actif. Le foyer de Broc « les Passereaux » est généralement plein. Actuellement de nombreux jeunes mineurs, non-accompagnés y sont accueillis afin d'effectuer leur étude. Les samedis et dimanches ainsi que les vacances, ils se retrouvent seuls au foyer sans activité. Lisanga organise des activités les week-ends pour ces jeunes. La paroisse essaie de les inviter à certaines activités, comme par exemple aux ateliers de Pâques ou lors du maxi-camp.
- **L'Entraide sociale**, tenue par Mme Vionnet et elle-même. En 2016, elles ont assumé 195 rendez-vous sans compter le temps à la création du dossier et tout l'administratif. Si des personnes sont intéressées à les soutenir dans cette tâche, elles sont les bienvenues car le travail ne manque pas.

M. Yogo veut mettre à jour le dossier des clefs. Si des paroissiens ont une ou des clefs de la paroisse, il serait utile de nous les rendre ou de nous en informer.

Pasteur Stauffer est prêt à organiser en 2018 un voyage sur les pas de Luther. Avant de mettre en place une telle organisation, il va organiser un sondage afin d'évaluer le nombre d'intéressés à un tel voyage, le genre de voyage souhaité (intergénérationnel, un peu sportif, culturel, durée de voyage, etc). La mise en place du sondage se fera lors d'un culte.

Pasteur de Calonne met en avant que durant 4 jeudis un stand sera tenu par la

